

LA CHARTE DE L'ORGANISATEUR

- 1.** **Un tracé réfléchi**
- 2.** **Combattre les coupes**
- 3.** **Un balisage respectueux**
- 4.** **Sensibiliser les participants**
- 5.** **Débaliser**
- 6.** **Réparer les portions détériorées**
- 7.** **Laisser la nature se reposer**



Tous les principes et conseils énoncés dans la charte du vététiste eco-sentiers sont aussi valables lors de compétitions ou randonnées organisées.

Toutefois, nous pouvons approfondir autour de sept points afin que tout organisateur prenne le soin de mettre en place sa manifestation en respectant au mieux l'environnement et en préservant une image positive de la discipline.

Un tracé réfléchi

Le tracé du parcours doit limiter autant que possible son impact sur l'environnement. L'utilisation des sentiers existants est donc encouragée. S'il y a création de nouveaux chemins (en accord avec les gestionnaires), il est impératif de le faire en suivant quelques règles essentielles : ne pas abattre d'arbre, ne pas détruire d'habitat d'animaux, se préoccuper des espèces végétales protégées, utiliser correctement les obstacles naturels et la pente pour casser une vitesse excessive, prévenir les risques d'érosion, etc.

Combattre les coupes

Toute coupe de virage ou passage hors sentier causant une érosion et des dégâts irréversibles sur l'environnement, il est nécessaire de placer aux endroits sensibles des portes balisées ou mieux, des obstacles naturels, qui obligent les participants à respecter le sentier.

Balisage

Le matériel utilisé pour le balisage du parcours doit respecter l'environnement. Les marquages à la peinture sont donc à éviter, au profit des rubalises et panneaux temporaires.

Sensibiliser les participants

En proposant un engagement à suivre les règles essentielles de respect du sentier sur le bulletin d'inscription (case à cocher sur papier et site internet), l'organisateur incite le participant à rouler de façon responsable.

L'intitulé de cet engagement sur l'honneur pourrait être le suivant : *« Je m'engage à rouler en respectant l'environnement. Je m'interdis de sortir des sentiers, de créer ou emprunter des coupes, et je rapporte tous mes déchets avec moi. »*

Débaliser

Une fois l'évènement terminé, tout le marquage mis en place doit être retiré au plus tôt. Il en va de la bonne image du VTT auprès des autres usagers des espaces naturels.

ECO-SENTIERS.ORG
le VTT pour l'avenir des sentiers



1001
SENTIERS^{FR}



Réparer

Pour que le VTT et votre manifestation se pérennise, il faut s'assurer de la bonne santé des sentiers empruntés. Ainsi, si il s'avère que la manifestation a causé des dégâts sur un sentier, il faut en réhabiliter les portions endommagées (murs de soutien, crevasses, ornières, dévers...).

Laisser la nature se reposer

Entre l'épreuve et les reconnaissances, les sentiers d'une manifestation subissent une érosion importante. D'où l'intérêt de changer son parcours et de faire tourner les tracés empruntés à chaque édition. Ainsi un simple entretien permet de conserver dans le temps leurs qualités et leur intégrité.